

*Ministère de la Culture
à l'attention de la Ministre de la Culture
Roselyne Bachelot-Narquin
3, rue de Valois
75 001 Paris*

Paris, le 8 février 2021

Objet : Mise en place de l'OAC

Madame la Ministre de la Culture,

Le silence de votre secrétaire général sur la lettre ouverte que nous lui avons adressée la semaine dernière et qui l'alerte sur l'urgence de faire un point d'étape sur la mise en place de l'OAC est incompréhensible. Si la période est compliquée pour tout le monde, elle appelle aussi avec une acuité inédite au dialogue, à la concertation et à l'écoute attentive de personnels durement éprouvés par la crise sanitaire et ses corollaires.

Nous ne pouvons croire que vous laissiez l'administration centrale aller droit dans le mur comme elle semble s'y précipiter, alors qu'elle doit au contraire et plus que jamais peut-être faire œuvre d'efficacité opérationnelle et d'exigence sociale pour répondre au mieux à la crise du secteur culturel et entreprendre sans attendre la rénovation de politiques culturelles tournées vers les habitants, les territoires et au service de tous nos concitoyens.

Les agents sont prêts, vous le savez, à participer activement à ce projet fédérateur bien qu'il s'inscrive lui-même dans une nouvelle architecture administrative parfois absconse et contestable à plus d'un titre. Les agents ne manquent en effet ni d'ambition ni de ressources, mais encore faut-il qu'ils puissent trouver leur place dans la nouvelle matrice organisationnelle arrêtée à la fin de l'année passée et se projeter dans l'avenir.

Or, toutes les informations qui nous remontent quotidiennement confirment que les dysfonctionnements liés à la réorganisation vont en s'aggravant et pèsent de plus en plus lourd sur le fonctionnement des services et le travail des personnels. Ce qui est vrai en l'occurrence au secrétariat général l'est aussi sans nuance dans les directions et délégations générales.

Malgré nos divergences et parfois nos désaccords de fond sur les attendus politiques de cette réforme, nous avons voulu croire en vos engagements sur une mise en œuvre de méthodes de travail plus collaboratives, plus transversales, et respectueuses des femmes et des hommes au sein de collectifs de travail apaisés.

Or, l'exemple cruel des projets de service, et ce qui pourrait s'apparenter à un fiasco si vous ne donniez pas rapidement des instructions très claires, nous démontre malheureusement le contraire. Ces projets de service auxquels les agents devaient être étroitement associés s'élaborent, quand c'est le cas, à huis clos.

Aussi, il nous semble absolument nécessaire et déterminant que les chefs de service réunissent leurs équipes avec la ferme intention de construire des projets partagés et ouverts en toute transparence, confiance et sérénité à la communauté de travail. Si chacune et chacun a évidemment besoin de repères précis et tangibles s'agissant de ses missions et de son positionnement fonctionnel, il convient également de faire le pari de l'intelligence collective et de l'engagement intact des agents pour le service public culturel.

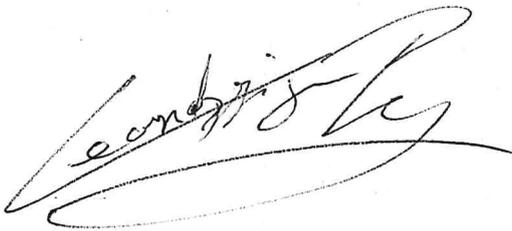
Parmi les graves difficultés que rencontrent les agents, la définition des fiches de poste fait l'objet, là encore, de très fortes tensions. Alors que celles-ci doivent être finalisées dans leur globalité d'ici le mois de mars, certaines sont rédigées par la hiérarchie arbitrairement au mépris du travail réel, des agents et de leur expertise tandis que d'autres font d'ores et déjà l'objet, avec un contenu extrêmement détaillé, d'une publication sur *la place de l'emploi public*.

Alors que nous sommes pourtant loin d'être exhaustifs, tout ceci en dit déjà très long sur la nécessité et l'urgence de reprendre le chemin du dialogue avec les personnels et leurs représentants. Il est encore temps, nous en sommes convaincus, de rouvrir les discussions dans un climat constructif sur chacun des points concrets qui précisément mettent en péril l'aboutissement de cette réorganisation et pénalisent injustement les agents.

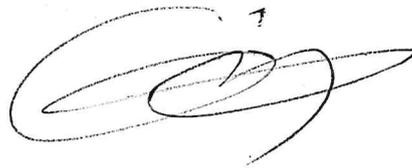
C'est tout le sens de la requête que nous vous adressons aujourd'hui. Nous sommes certains que vous entendrez nos demandes. Une exigence doit néanmoins l'emporter sur toute autre considération : prenez le plus grand soin de tous les agents et assurez-vous que vos collaborateurs et la totalité des dirigeants en fassent de même. Il en va de la santé des agents et de l'avenir des missions de l'administration centrale.

Nous restons à votre entière disposition comme à celle de votre cabinet pour remettre sans plus tarder la question sociale au centre de cette réforme, dans le respect des intérêts individuels et collectifs des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre l'expression de notre haute considération.



Secrétaire général
Jean-Paul Leonarduzzi



Secrétaire générale adjointe
Chloé Grimaux